

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 MARS 2018

Présents : M. GAZZIERO, Maire,
MM. BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, BANOS, Adjoints,
Mmes CHARDONNET, GAURY, LE LAGADEC, PEDEBIBEN, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,
MM. ARDURAT, DULUC, MONIER, MEUNIÉ, VIGNES.

Valablement représentés : M. BALANS par M. BERNADET,
M. DUSSOULIER par M. GAZZIERO.

Secrétaire de séance : Mme LAGARDE.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06/02/2018.

DROIT PRÉEMPTION URBAIN :

- Vente d'une maison, sur terrain de 706 m², située 19 Le Clos des Lilas, appartenant à M. et Mme LESUEUR, au prix de 192.000€,

- Vente d'une maison, sur terrain de 825 m², située 3 Rue Signoret, appartenant à M. ANKOUR, au prix de 179.500€,

La CDC du Sud Gironde a renoncé à son droit de préemption urbain sur ces biens.

PERSONNEL COMMUNAL :

Heures complémentaires :

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à l'organisation de la rentrée scolaire 2017/2018 et pour les remplacements d'agents en arrêt maladie, le personnel communal a effectué les heures complémentaires suivantes au mois de février :

Mme DUPA Isabelle : 11H45

Mme RICHARD Olivia : 26H05

Mme VERGNE Laetitia : 24H

M. DUCOS Mickaël : 05H50

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à payer ces heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent.

Fin de Contrat Unique d'Insertion :

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme RICHARD Olivia a souhaité rompre son CUI. Elle a déposé sa lettre de démission en Mairie le 21/02/2018, pour un départ le 26/02/2018 au soir. La raison évoquée est une proposition de contrat à durée indéterminée, à l'issue d'un contrat à durée déterminée de 3 mois dans une entreprise plus proche de son domicile.

Devant l'urgence de la situation, un CDD de 5 mois a été proposé à Mme PASTOR Estelle afin d'assurer le remplacement de Mme RICHARD jusqu'à la fin de l'année scolaire, au restaurant scolaire, au périscolaire et à l'entretien des locaux.

Embauche d'un agent aux Services Techniques :

M. BERNADET rappelle au Conseil que le contrat de M. BALSE se termine le 10/04/2018.

La Commune ayant repris, en ce début d'année, les espaces verts de deux lotissements, il est souhaitable de titulariser cet agent qui a donné entière satisfaction durant son CDD et qui présente les qualités requises pour assurer un poste d'adjoint technique.

Le Conseil donne son accord pour la modification du tableau des effectifs avec la création d'un poste d'adjoint technique à 35 heures.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES :

Monsieur le Maire présente au Conseil les résultats comptables de l'année 2017 :

- Fonctionnement :

Total Dépenses =	- 1.033.215,40
Total Recettes =	+1.239.483,73
Résultat 2017 : Excédent =	+ 206.268,33

- Investissement :

Total Dépenses =	- 181.915,45
Total Recettes =	+ 330.984,24
Résultat 2017 : Excédent =	+ 149.068,79
Excédent reporté =	+ 336.857,89
Résultat Global =	+ 485.926,68
Restes à réaliser Dépenses =	- 438.600,00
Restes à réaliser Recettes =	0,00
Résultat Final =	+ 47.326,68

Les membres de la Commissions Finances se sont réunis le 02/03/2018 afin d'étudier les orientations budgétaires pour l'année 2018 :

- Travaux d'aménagement du bourg : montant estimé à 1.150.000€, sans les réseaux pour lesquels nous n'aurons les estimations que fin mars

Un emprunt sera nécessaire pour cette opération, les propositions seront demandées à la Caisse d'Epargne, au Crédit Agricole et à la Caisse des Dépôts.

- Travaux du « tourne-à-gauche » : travaux de voirie pour l'accès au futur magasin Carrefour
Il y a eu une réunion ce jour en Mairie pour la signature du marché concernant ce commerce. Monsieur le Maire a reçu les franchisés qui vont gérer ce commerce. Il s'agit d'un jeune couple, avec deux enfants, qui recherche un logement sur la Commune ou les proches environs.

M. DULUC demande que les comptes de charges et de produits soient demandés aux associations, ainsi que leur budget prévisionnel 2018, pour l'étude de l'attribution des subventions 2018.

SICTOM :

M. BERNADET donne le compte rendu de la réunion du 28/02/2018 :

Rapport sur les orientations budgétaires :

- les produits de la redevance s'élèvent à 6,6 millions d'euros

- le soutien des éco-organismes est à hauteur de 900.000 euros, cependant il est important de noter que ces recettes sont en baisse

- les recettes proviennent aussi de la vente des matériaux (ferraille, compost, verre, papier, carton, acier, alu...) pour 500.000 euros

- les dépenses de carburant sont en hausse +1,2%

- les prix du traitement des ordures ménagères sont également en hausse +1,08% ainsi que ceux des encombrants + 5,3%

- le Syndicat emploie 86 agents
- au 01/01/2018, la dette du SICTOM s'élève à 3.013.026,25 euros, soit 45,83€ par habitant
- pour les investissements, il est nécessaire de remplacer une benne à ordures ménagères en 2018 et deux en 2019, de plus, il est proposé de se doter de 24 colonnes d'apports volontaires afin de renouveler les équipements présents sur le territoire (pour cette année et pour les années à venir).

SISS :

Mme BANOS donne le compte rendu de la réunion du 01/03/2018 :

Résultats 2017 :

- SISS Bâtiments : Excédent de fonctionnement = 49.019,66€
 Excédent d'investissement = 51.314,09€
- SISS Transports : Déficit de fonctionnement = 303.761,91€
 Excédent d'investissement = 525.289,13€

À titre exceptionnel et dérogatoire, une partie de l'excédent d'investissement, soit 300.000€, sera transférée vers la section de fonctionnement afin d'en solder le déficit.

La participation 2018 pour Saint-Maixant s'élève à 16.428,12€

COMMISSION CANTINE :

M. DULUC informe le Conseil qu'à ce jour le montant des impayés du restaurant scolaire s'élève à 221€ pour les factures de décembre/janvier et à 104,20€ pour les factures de septembre à décembre 2017, soit un total de 325,20€, pour cette année scolaire 2017/2018.

CLIMATISATION LOCAUX ECOLE ET MAIRIE :

Monsieur le Maire présente au Conseil les devis concernant les travaux suivants :

- Installation d'un système de climatisation pour les locaux :
 - Extension école (3 classes) = 13.399,78€
 - Secrétariat de la Mairie = 3.738,56€
- Reprise du chéneau de la galerie du groupe scolaire = 2.436,00€

Accord du Conseil pour que la commande soit signée avant le vote du budget afin que ces travaux soient réalisés durant les vacances scolaires du mois d'avril.

M. BERNADET précise de plus que les agents des services techniques vont installer une palissade dans la cour de l'ancien logement de l'école ainsi que des verrous anti-panique sur certaines portes du groupe scolaire. Montant estimé pour ces travaux = 3.100€.

PLUI : DIAGNOSTIC TERRITORIAL :

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à la présentation du diagnostic territorial du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, il convient d'émettre un avis sur ce document.

Le Conseil émet un avis favorable sur le diagnostic territorial du PLUI.

BUS NUMÉRIQUE :

M. MONIER informe le Conseil que Mme HEBERT, Coordinatrice Régionale Aquitaine en charge du Bus Numérique, propose une nouvelle tournée du Bus Numérique en Gironde. L'objectif de cette action est de pallier la fracture numérique vécue par les seniors, tout en favorisant le lien social et en se rapprochant des publics isolés. Il est possible d'obtenir deux jours sur Saint-Maixant, un pour les « débutants » et un pour le « perfectionnement ». Accord du Conseil. M. MONIER se charge de l'organisation de cette opération.

RYTHMES SCOLAIRES :

Mme GAURY demande si le changement de rythmes scolaires doit être acté par le Conseil. Monsieur le Maire confirme que le Conseil d'École du 14/11/2017 a validé le changement de rythmes scolaires afin de revenir à la semaine des 4 jours, à partir de la rentrée de septembre 2018. Les nouveaux horaires seront :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :

- de 8H45 à 11H45 et de 13H15 à 16H15 (maternelles)

- de 8H45 à 12H et de 13H30 à 16H15 (élémentaires)

De plus, le SISS de Langon a été consulté et a validé cette proposition pour l'organisation de notre circuit de transport scolaire.

Le dossier a été transmis au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Bordeaux qui doit donner son avis.

QUESTIONS DIVERSES :

M. DULUC fait part au Conseil qu'il a constaté que le Président d'une association (conseiller municipal), accompagné d'une autre personne, se trouvait un matin en Mairie, installé à travailler, alors que le Maire et les Adjointes discutaient d'affaires communales. Il serait souhaitable d'éviter ce genre de situation.

Mme PEDEBIBEN demande comment seront organisés les recrutements pour les remplacements à l'agence postale et au secrétariat.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à ce jour la prospection n'est pas engagée. Pour le poste d'attaché, une déclaration de vacance de poste sera inscrite sur le site du Centre de Gestion.

D'autre part, pour le remplacement du congé de maternité de Mme CHAUMONT Sophie, le CVLV a été contacté. De plus, pour l'interclasse du midi, son remplacement sera assuré par la Commune.

Monsieur le Maire rappelle que les embauches sont de sa responsabilité et qu'elles sont faites en accord avec les adjoints, M. BALANS responsable du personnel école-périscolaire-entretien ou M. BERNADET responsable du personnel des services techniques.

M. MONIER demande pourquoi l'opération « proxi-déchets » se déroule sur une seule journée en semaine ? Cette opération est organisée par le SICTOM qui, à l'origine, avait programmé les collectes sur des week-ends. Cependant, à chaque opération, il y a eu trop de problèmes : des personnes récupéraient ce qui était récupérable, d'importants dépôts étaient effectués en dehors des conteneurs... C'est à cause de cela qu'il a été décidé de programmer ces opérations en semaine, avec une permanence d'un agent du SICTOM.

D'autre part, M. MONIER demande si une petite poubelle peut être installée à côté des points d'apport volontaire : non car cela risquerait d'engendrer des dépôts sauvages...

Bibliothèque :

Mme LAGARDE demande si la proposition de la CDC du Sud Gironde, concernant le classement des bibliothèques du territoire, est validée par notre Commune. Oui, notre bibliothèque reste Bibliothèque Municipale : fonctionnement et investissement organisés et financés par la Commune, possibilité de participer au réseau intercommunal.

M. VIGNES informe que le chemin rural au lieu-dit Petit Grava, pour accéder chez le kinésithérapeute et plusieurs particuliers, est impraticable et demande si les services techniques peuvent intervenir. M. BERNADET se charge de cette affaire.

Pétanque :

MM. VIGNES et ARDURAT donnent le compte rendu de l'assemblée générale de La Pétanque Loisir Saint-Maixantaise du 23/02/2018 :

- 53 adhérents
- le bureau a démissionné et a été réélu
- M. RICHARD, Président, ne souhaite pas signer la charte qui a été proposée par la Commune pour l'utilisation des équipements, Rue du Port. Cette association n'utilisera donc plus la cabane et refuse également la subvention.

Pour la deuxième association de pétanque La Boule Joyeuse, une clef de la cabane leur sera remise pour une utilisation des équipements le vendredi soir. Si cette association souhaite réserver une date pour une manifestation exceptionnelle sur le terrain de pétanque, il faudra venir réserver cette date au secrétariat de la Mairie.

Recensement de la population :

Monsieur le Maire donne les résultats du recensement :

- 852 foyers et 1.911 habitants
- nombre de personnes dans les logements non enquêtés = 32

Le recensement est obligatoire, les résultats déterminent les dotations que recevra la Commune. Il est regrettable que certaines personnes n'aient pas été recensées.

M. BERNADET invite les membres du Conseil, vendredi 09 mars, à 11H30, pour participer au vin d'honneur organisé à l'occasion de la naissance de Victoire, fille de M. DUPUY Nicolas agent des services techniques.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.